UNITED NATIONS NATIONS UNIES

POSTAL ADDRESS—ADRESSE POSTALE: UNITED NATIONS, N.Y. 10017
CABLE ADDRESS—ADRESSE TELEGRAPHIQUE: UNATIONS NEWYORK

Référence : C.N.127.2014.TREATIES-XXI.6 (Notification dépositaire)

CONVENTION DES NATIONS UNIES SUR LE DROIT DE LA MER
MONTEGO BAY, 10 DÉCEMBRE 1982

GUATEMALA : DÉSIGNATION D'UN CONCILIATEUR EN VERTU DE L'ARTICLE 2 DE L'ANNEXE V ET DÉSIGNATION D'UN ARBITRE EN VERTU DE L'ARTICLE 2 DE L'ANNEXE VII DE LA CONVENTION [1]

Le Secrétaire général de l'Organisation des Nations Unies, agissant en sa qualité de dépositaire, communique :

L'action susmentionnée a été effectuée le 26 mars 2014.

(Traduction) (Original : espagnol)

Conciliateur et arbitre :
Ministre Conseiller Lesther Antonio Ortega Lemus.

Le 27 mars 2014

[1] Voir notification dépositaire C.N.66.1997.TREATIES-2/2 du 9 avril 1997 (Guatemala : Ratification).

À l'attention des Services des traités des Ministères des affaires étrangères et des organisations internationales concernés. Les notifications dépositaires sont publiées uniquement en format électronique. Elles sont mises à la disposition des missions permanentes auprès des Nations Unies sur le site Internet de la Collection des traités des Nations Unies à l'adresse http://treaties.un.org, sous la rubrique "Notifications dépositaires (CNs)". En outre, les missions permanentes et toute autre personne intéressée peuvent s'inscrire aux "Services automatisés d'abonnement" pour recevoir les notifications dépositaires par courrier électronique, qui sont également disponibles à l'adresse http://treaties.un.org.